

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 179 (2019)

Artikel: Analyse typologique des pièces originales de La Tène conservées au MAN
Autor: Anastassov, Jordan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1077410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7 Analyse typologique des pièces originales de La Tène conservées au MAN

Jordan Anastassov

La collection du MAN est constituée de 46 pièces inventoriées. On distingue des armes (n=29), des parures (n=9), des anneaux (n=7) et une monnaie (n=1) (fig. 37).

Soulignons qu'à l'origine, la collection était constituée de 41 pièces. L'extraction de cinq épées de leur fourreau, et l'attribution d'un numéro d'inventaire à chaque élément dissocié, explique cette différence.

La totalité des objets est en fer – à l'exception de la monnaie en alliage base cuivre – et peut être jugée en très bon état de conservation, comme d'ailleurs la plupart des trouvailles de La Tène.

La méthodologie adoptée, conformément aux exigences éditoriales du « projet La Tène », est celle mise en place par Thierry Lejars pour la collection Schwab (Bienne, Suisse) (Lejars *et al.* 2013). Le système chronologique est celui de la Suisse occidentale, qui repose sur le modèle de Paul Reinecke (Reinecke 1902 ; Krämer 1964 ; Miron 1989 ; Kaenel 1990b ; Miron 1991 ; Miron 1998 ; Metzler-Zens *et al.* 1999 ; Müller *et al.* 1999 ; Kaenel 2008).

1. Les armes

Les armes sont au nombre de 29. Il s'agit d'éléments d'épées (n=17), de fers de lances (n=11) et d'un bouclier (n=1) (fig. 38).

Épées et accessoires

Les épées et leurs accessoires comptent 17 pièces (fig. 39-41). On dénombre six épées, neuf fourreaux et deux agrafes de ceinturons. Cinq associations épée-fourreau sont à signaler, alors que les agrafes constituent des pièces isolées.

Fourreaux

Les fourreaux comptent 9 occurrences (fig. 42). On dénombre quatre exemplaires complets, trois fragmentaires classifiables et deux fragmentaires sans attribution typologique.

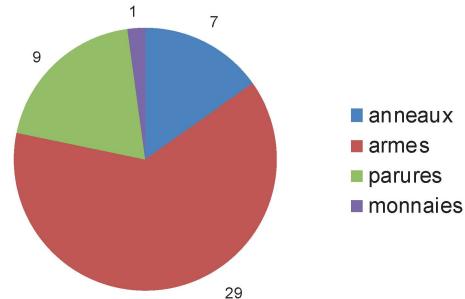


Fig. 37. Fréquence des différentes catégories de mobilier (n=46).

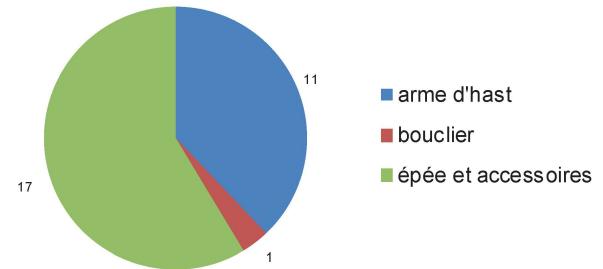


Fig. 38. Fréquence des différentes catégories d'armes (n=29).

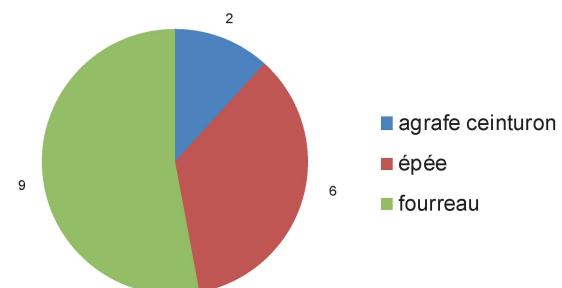


Fig. 39. Fréquence des différents éléments d'épées, de fourreaux et d'agrafes de ceinturon (n=17).

Cette dernière repose sur les critères définis par Thierry Lejars pour la collection Schwab (Lejars *et al.* 2013, 91-112) (fig. 43). Ainsi, on distingue trois fourreaux de type 2.1, quatre de type 2.2 et deux non identifiés.

- **Type 2.1** (Lejars 2013) (n°1-3)

Fourreaux à entrée campaniforme large et basse (type De Navarro 1972, A2/Lejars 2013, 1a-b), renforcée, sur le n°1, par une baguette rapportée (n=3). La plaque avers présente,

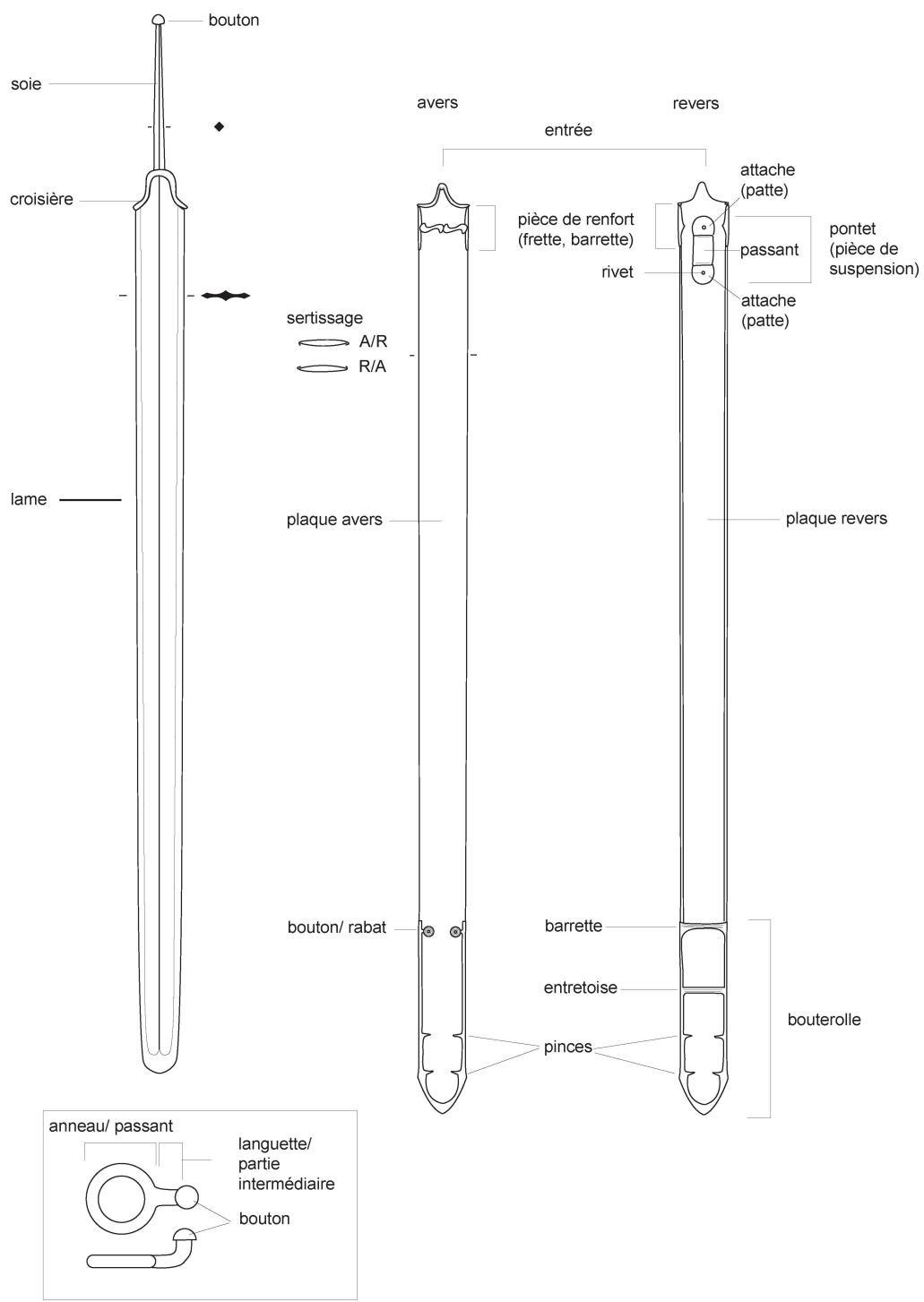


Fig. 40. Principaux termes descriptifs pour les épées, les fourreaux et les agrafes de ceinturon.

sur les individus n°1 et n°3, une nervure fine. Les deux modes de sertissage sont attestés.

La bouterolle est conservée uniquement sur le fourreau n°2. Il s'agit d'une pièce à extrémité en « V », à tracé et pinces légèrement marqués (type De Navarro 1972, Aiii/ Lejars 1994, 5B) et à rabats ornithomorphes et barrette simple (n=3). La pièce de renfort est conservée sur les fourreaux n°1 et n°3. Dans le premier cas, elle est constituée de deux disques reliés par des becs inversés,

élément rappelant les agrafes à esses enchaînées. Sur le fourreau n°3, elle est formée d'une barre à pinces larges finement moulurées. Dans les deux cas, il s'agit d'un élément intégré au dispositif ornemental. Le pontet est symétrique à attaches ovalaires et passant allongé ou carré. Il est, sur le n°3, décoré d'un motif géométrique incisé.

Les trois fourreaux portent une ornementation qui se développe au niveau de l'entrée, côté avers. Il s'agit de motifs incisés de type « paire d'animaux fantastiques

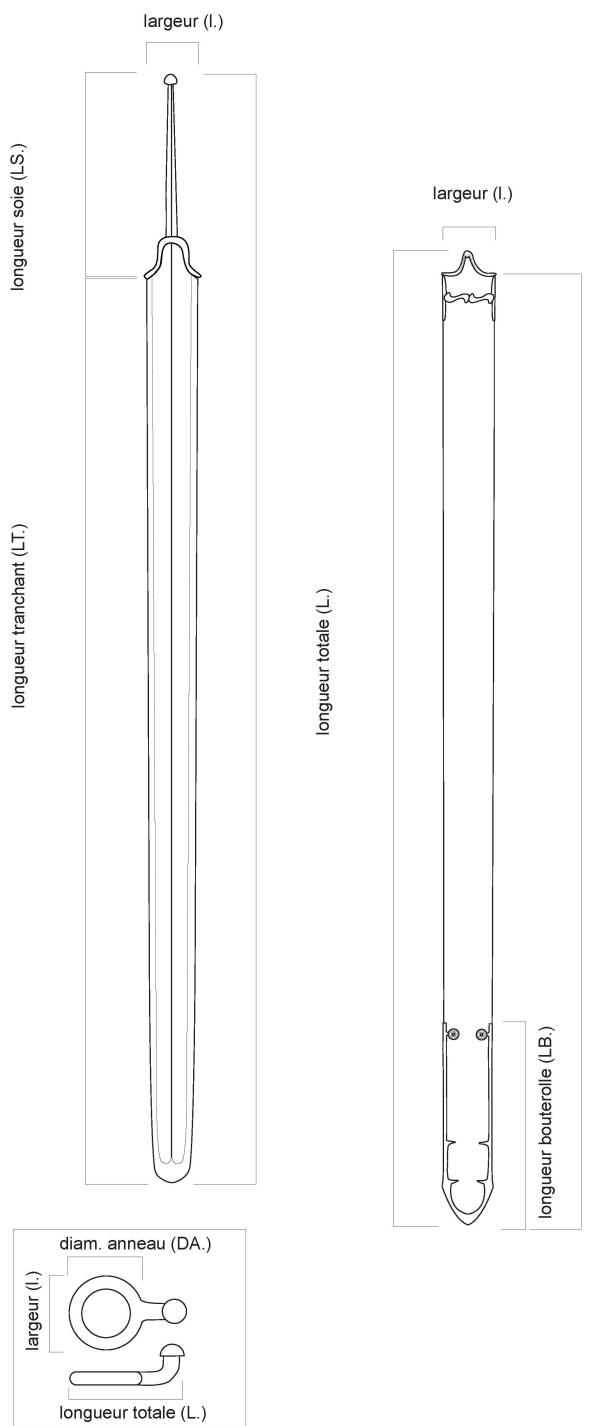


Fig. 41. Emplacements des mesures effectuées sur les épées, les fourreaux et les agrafes de ceinturon.

affrontés» (dragons type De Navarro 1972, III) (n°1, 3) ou «symétrique bipartite en forme de lyre» (n°2).

Ces fourreaux correspondent au type 2.1 de la collection de Bienne (Lejars *et al.* 2013). Il s'agit d'un type dont l'apparition est située dans une phase avancée de La Tène moyenne, soit entre la fin de LT C1 et un horizon ancien de LT C2 (Lejars *et al.* 2013).

• Type 2.2 (Lejars 2013) (n°4, 6, 8, 10)

Fourreaux à bouterolle à extrémité courte (< 40 mm) à renflements arrondis (type De Navarro 1972, Bi/ Lejars 1994, 6A) et à rabats ornithomorphes et barrette simple ou ornithomorphe (De Navarro 1972 ; Lejars 1994) (n=4). Les entrées sont campaniformes hautes et étroites (type IIb, De Navarro 1972). Les sertissages sont de type avers sur revers ou revers sur avers. Ils sont consolidés par une agrafe rapportée ou solidaire au pontet. Sur les exemplaires n°5, 8 et 10, il s'agit d'une pièce à pinces larges moulurées et à bords en accolade. Au revers, elle est solidarisée au pontet par des liaisons en « Y » ou en « T ». Sur le fourreau n°6, le renfort, qui est rapporté, semble avoir été mis en place pour une réparation. A l'avers, il présente des pinces larges moulurées. La présence d'une barrette non conservée est restituée par une bande incisée reliant les deux pinces. Au revers, il est plaqué sur le pontet, autour du passant. Les pontets observés sont symétriques à attaches circulaires ou ogivales courtes.

Trois de ces fourreaux portent, au niveau de leur entrée, une ornementation incisée. Les motifs observés sont de type «triscèle» (n°4, 8, 10). L'exemplaire n°4 se caractérise, également, par un développement de son décor sur toute la longueur de la plaque avers. Il s'agit de quatre blocs d'esses pointillés sur toute la largeur et délimités par des lignes de vaguelettes incisées. Soulignons, enfin, que le chagrinage de la plaque avers est attesté sur l'exemplaire n°6.

Ces fourreaux correspondent au type 2.2 défini par Thierry Lejars pour la collection de Bienne (Lejars *et al.* 2013). Il s'agit d'une forme largement représentée et dont l'apparition – probablement postérieure à celle du type 2.1 – est située entre la fin de LT C1 et un horizon ancien de LT C2 (Lejars *et al.* 2013).

Le décor du n°4 présente une forte proximité avec ceux observés sur au moins trois autres fourreaux du site de La Tène conservés au Laténium (Neuchâtel, Suisse) et au Musée d'art et d'histoire de Genève (Suisse) (De Navarro 1972, n°63, 71, 86 ; Anastassov 2017, n°4).

• Type non attribué (NA) (n°13, 15)

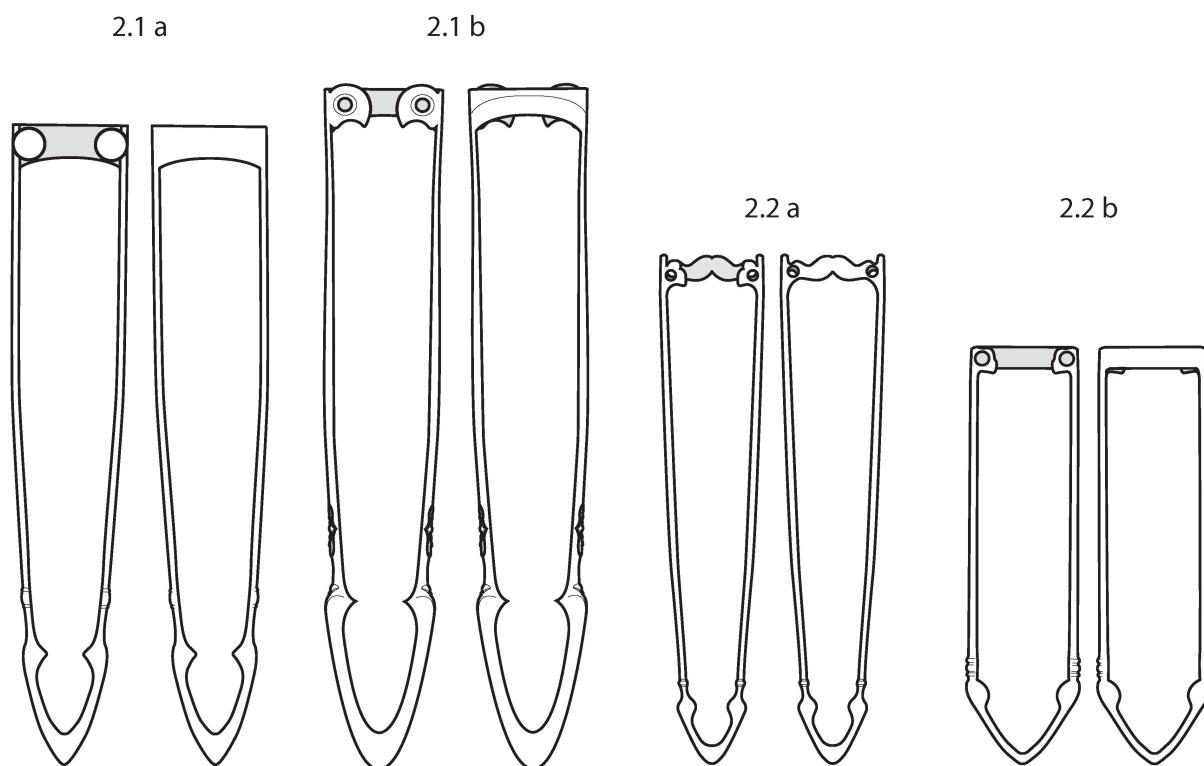
Deux fourreaux incomplets sont de type indéterminé.

L'exemplaire n°13 présente une entrée campaniforme haute et étroite (type De Navarro 1972, IIb). Le sertissage – non observé – était renforcé par une barrette simple. Le pontet est constitué d'attachments ogivales longues, avec une position du pontet relativement basse par rapport à l'entrée du fourreau.

L'exemplaire n°15 constitue un fragment issu d'une partie médiane. Il s'agit de deux plaques à sertissage,

n°	inventaire	catégorie	type	sertissage	L (cm)	LSE (cm)	l (cm)	LB (cm)	long. pontet	long. passant	poids (g)	remarques
1	3150	Fourreau	2.1	A/R	54.8 cons.	53.60	4.60	0.00	5.60	2.40	260	
2	3151	Fourreau	2.1	R/A	67.6	66.40	4.60	21.20	5.60	2.40	264	
3	3148	Fourreau	2.1	A/R	28.8 cons.	27.20	5.00	-	7.20	2.00	141	
4	2785	Fourreau	2.2	A/R	77.6	76.00	4.20	16.80	6.00	1.60	425	Associé à l'épée n°5/ 2784
6	2787	Fourreau	2.2	R/A	70.4	68.80	4.40	22.40	6.00	2.00	348	Associé à l'épée n°7/ 2786
8	3153	Fourreau	2.2	R/A	76 cons.	74.00	4.40	-	6.00	1.60	273	Associé à l'épée n°9/ 3154
10	3155.02	Fourreau	2.2	A/R	64.4 cons.	62.40	4.40	-	11.20	2.00	192	Associé à l'épée n°11/ 3155.01
13	3156.02	Fourreau	NA	-	52 cons.	50.00	4.00	0.00	8.40	1.60	108	Associé à l'épée n°14/ 3156.01
15	3149	Fourreau	NA	A/R	34 cons.	-	4.00	-	-	-	142	

Fig. 42. Tableau des principales mesures retenues pour l'étude des fourreaux.

Fig. 43 Schéma typologique des fourreaux du site de La Tène. (Lejars *et al.* 2013, fig. 77).

probablement, avers sur revers. Une des faces, attribuée à l'avers, présente une trame chagrinée.

Épées

Les épées sont au nombre de six, dont cinq associées à un fourreau (fig. 44). Elles appartiennent au même groupe fonctionnel constitué d'armes à pointe effilée, destinées à l'estoc et la taille.

Cinq individus sont du même type caractérisé par une lame de section lenticulaire. La longueur du tranchant est comprise entre 65 cm et 74 cm pour une largeur d'environ 4 cm. La surface de l'épée n°5 a fait l'objet d'un traitement chimique qui révèle la structure fibreuse du métal (fig. 45). La soie est de section rectangulaire, avec une extrémité matée dotée, parfois, d'un petit disque rapporté côté pommeau. La croisière est campaniforme haute. Quatre portent une marque estampillée sur la partie supérieure de la lame (fig. 46).

n°	inventaire	catégorie	L (cm)	LT (cm)	LS (cm)	l (cm)	croisière	section lame	forme pointe	poids épée (g)	type fourreau	remarques
5	2784	Epée	89.2	73.60	15.60	3.60	Campaniforme	lenticulaire	Pointue	619	2.2	traitement chimique de la surface de la lame, associée au fourreau n°4/ 2785
7	2786	Epée	84.4	67.60	17.20	4.00	Campaniforme	lenticulaire	Pointue	-	2.2	associée au fourreau n°6/ 2787
9	3154	Epée	90.8	72.80	17.20	4.00	Campaniforme	lenticulaire	Pointue	676	2.2	associée au fourreau n°8/ 3153
11	3155.01	Epée	82 cons.	68.80	12.80	4.40	Campaniforme	losangique	Pointue	509	2.2	associée au fourreau n°10/ 3155.02
12	3152	Epée	83.2	65.60	17.20	3.60	Campaniforme	lenticulaire	Pointue	479	-	-
14	3156.01	Epée	89.2 cons.	72.80	16.00	4.00	Campaniforme	lenticulaire	Pointue	539	NA	associée au fourreau n°13/ 3156.02

Fig. 44. Tableau des principales mesures retenues pour l'étude des épées.



n°5



n°10



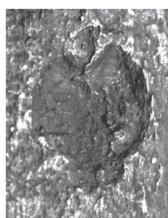
n°9



n°11



n°14



n°12

Fig. 45. Types de traitement de surface des lames d'épée. (Clichés Christine Lorre, sans échelle).

L'épée n°11 présente une lame de section losangique. Exception faite de la section et de la surface bouchardée de la lame, elle ne se démarque en rien des précédents exemplaires décrits.

Rappelons que les épées constituent de mauvais marqueurs chronologiques (Pernet *et al.* 2006 ; Pernet 2009a ; Lejars *et al.* 2013 ; Anastassov 2017). Leur datation fine repose sur celle donnée par le fourreau associé. Les exemplaires à section losangique forment un groupe homogène qui prédomine au sein des trouvailles de La Tène.

Agrafes de ceinturon

Les agrafes de ceinturon sont au nombre de deux (fig. 47-48). Il s'agit de pièces constituées d'un anneau

Fig. 46. Estampilles observées sur les lames d'épée. (Clichés Christine Lorre, sans échelle).

circulaire, d'une languette ovoïde et d'un pied coudé à tête hémisphérique. L'exemplaire n°16 présente un anneau d'attache de diamètre inférieur à 1 cm, alors que celui du n°17 se rapproche des 3 cm. Ce dernier est finement ouvragé, avec des arrêtes sur l'anneau et les bords de la languette.

Les deux pièces peuvent être attribuées à la forme 2 définie par Thierry Lejars à partir de la collection de Bienne (Lejars *et al.* 2013, 122). Elles correspondent, respectivement, aux types 4B et 4C1 établis par Gérard Bataille à partir du mobilier du sanctuaire de la Villeneuve-au-Châtelot (Aube, France) (Bataille 2001; Bataille 2008). Chronologiquement, elles peuvent être attribuées à une phase comprise entre la fin de LT C1 et LT C2, avec une diffusion du type 4B également durant LT D1 (Bataille 2001; Bataille 2008 ; Lejars *et al.* 2013).

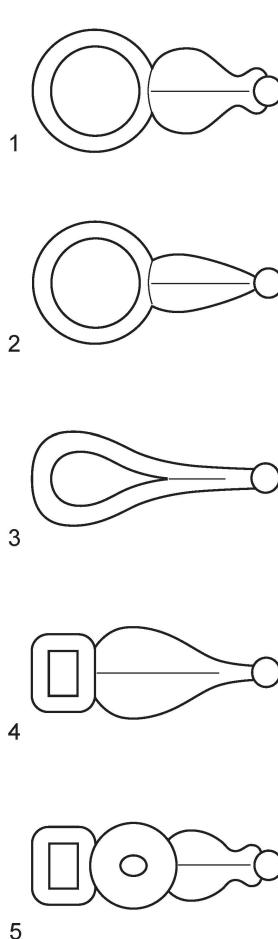


Fig. 47. Typologie des agrafes de ceinturon de Thierry Lejars (Lejars *et al.* 2013, fig. 93).

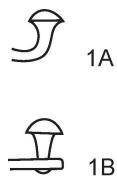
Déformations, marques de coups et réparations

Aucune déformation volontaire n'apparaît de manière évidente sur les épées et les fourreaux. Les profils légèrement sinusoïdaux des lames ou des plaques des individus n°1-3, 8, 10, 12 et 15 pourraient être associés à des stigmates taphonomiques.

Des traces de coups sont, en revanche, attestées sur les fourreaux n°2 (?), 8 et 10 ainsi que sur l'épée n°12. Sur l'ensemble des fourreaux, les stigmates sont situés sur la plaque avers et peuvent être associés à un même type d'objet tranchant. Le fourreau n°10 présente les traces les plus évidentes (fig. 49 A). Elles sont groupées sur le tiers proximal et la moitié distale de la plaque avers.

L'épée n°12 présente une série d'entailles sur le fil de la lame (0.2 et 1 cm) (fig. 49 B). Elles sont localisées sur le deuxième tiers du tranchant. Leur morphologie concorde avec les marques de combat (Reich 2013 ; 2018).

Des réparations sont observées sur deux fourreaux (n°6, 10). L'exemplaire n°6 a fait l'objet de nombreuses réparations grossières. La moitié distale est renforcée des deux côtés par deux plaques rivetées (Fig. 50 C-D). La plaque revers



n°	inventaire	catégorie	type	L (cm)	DA (cm)	l (cm)	poids (g)
16	3164	agrafe ceinturon	type 2	4.5	2	1.5	6
17	3163.03	agrafe ceinturon	type 2	6	3.6	3.8	-

Fig. 48. Tableau des principales mesures retenues pour l'étude des agrafes de ceinturon.

a été, très probablement, récupérée sur l'avers d'un autre fourreau. Ceci est suggéré par un reste d'ornementation incisée – double ligne en vaguelettes localisée à proximité de la bouterolle – située normalement sur l'avers (fig. 50 E). Par ailleurs, l'entrée présente des plaques à découpes de formes différentes ce qui témoigne d'un rassemblement à partir d'au moins deux individus (fig. 50 A-B). Enfin, la pièce de renfort encadre grossièrement le pontet, alors que la présence côté avers d'une barrette cassée est restituée par une bande de lignes parallèles incisées (fig. 50 B).

La réparation sur le fourreau n°10 se caractérise par la présence, sur le bord gauche de la plaque avers, de deux rivets (fig. 50 F).

Armes d'hast

Au total, 10 fers de lance sont dénombrés au sein de la collection du MAN (fig. 51-53). Ils se répartissent au sein de six groupes morphologiques selon la classification établie par André Rapin et Thierry Lejars à partir des mobilier de Gournay-sur-Aronde (Oise, France) et de Bienne (Rapin, Brunaux 1988 ; Lejars *et al.* 2013, 144-161).

Il est à noter la présence de restes ligneux, à détermination non effectuée, sur deux individus (n°s 22-23).

• Groupe Lejars Ia (n°18-20)

Fer de forme convexe à carène moyenne et pointe triangulaire (n=3). La flamme présente une nervure médiane marquée. Il s'agit d'une petite armature (24 cm) à douille plutôt longue (10 cm).

Cette forme est largement attestée à partir de la fin du IV^e siècle av. J.-C. (Rapin, Brunaux 1988 ; Lejars *et al.* 2013, 149-151). De par la longueur importante de la douille, elle se rapproche de deux autres exemplaires des collections de Bienne et de Genève (Lejars *et al.* 2013, cat. n°2840 ; Anastassov 2017, n°19). De manière générale, elle est proche de la variante Ic de Gournay-sur-Aronde (Oise, France) qui semble emblématique du II^e siècle av. J.-C. (Rapin, Brunaux 1988, 133).

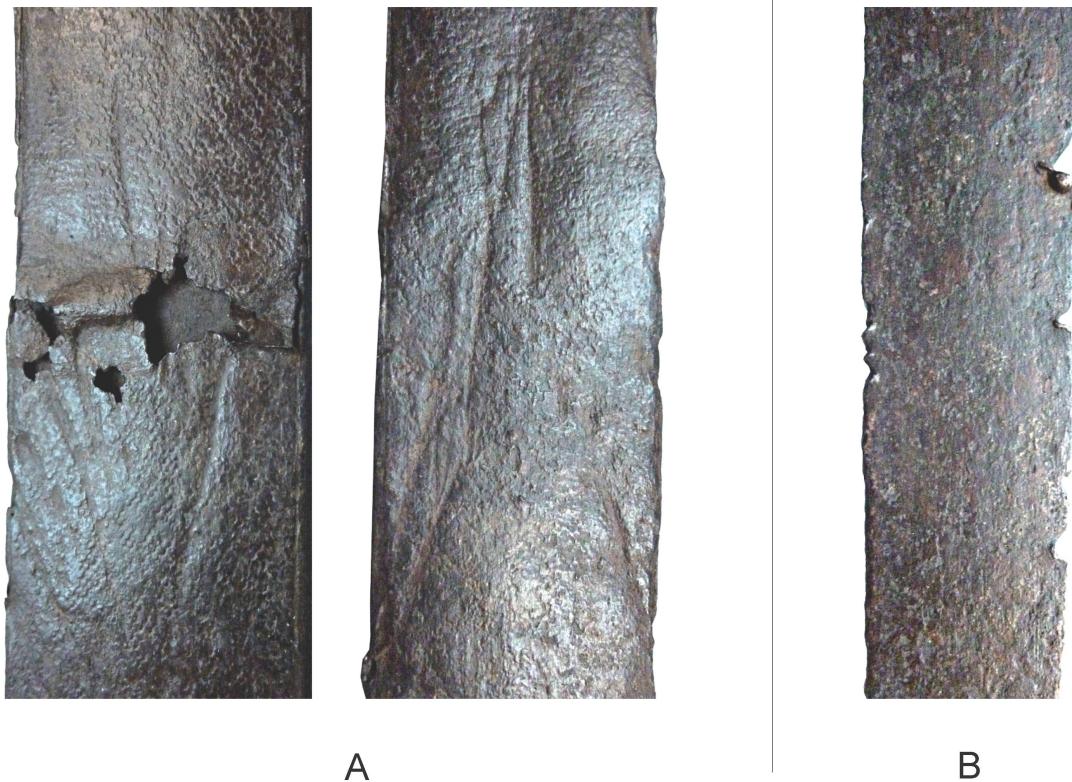


Fig. 49. Traces de coups sur le fourreau n°10 (A) et l'épée n°12 (B). (Clichés Christine Lorre).

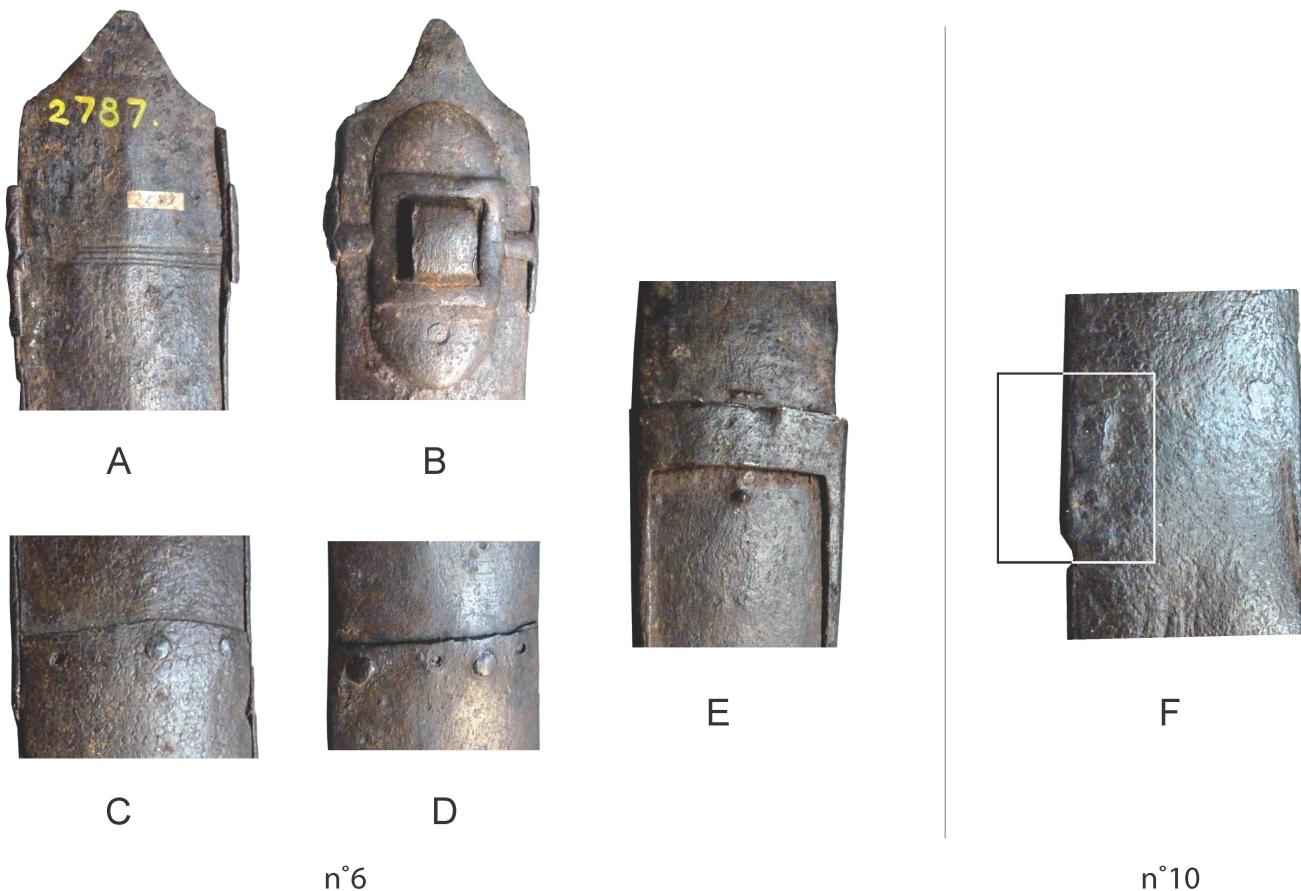


Fig. 50. Réparations observées sur les fourreaux n°6 (A-E) et n°10 (F). (Clichés Christine Lorre).

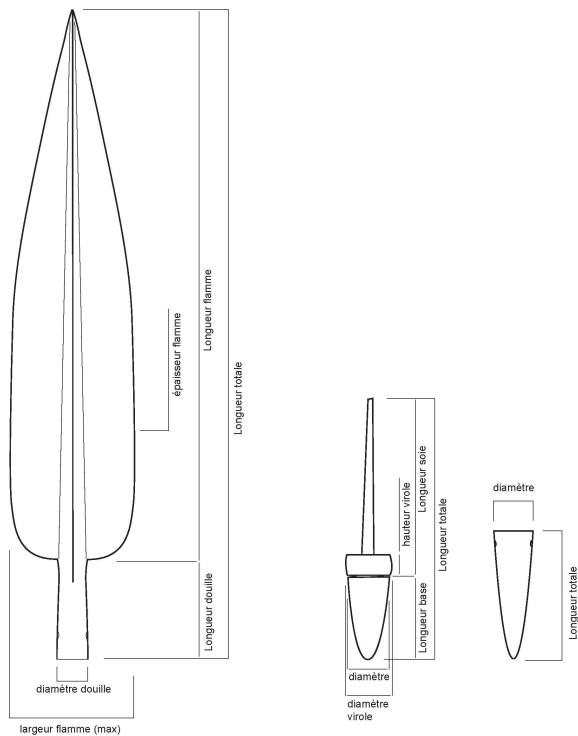


Fig. 51. Nomenclature et emplacement des mesures effectuées sur les fers et les talons de lance. (Lejars *et al.* 2013, fig. 120).

- **Groupe Lejars IIc (n°21)**

Fer de forme convexe à carène haute et à douille longue (n=1). La flamme est étroite, de type feuille de laurier, à nervure centrale marquée.

Cette forme standardisée est très largement représentée sur le site de La Tène et ailleurs en Europe. Chronologiquement, elle est associée à un horizon récent de La Tène moyenne, soit de LT C2 (Rapin, Brunaux 1988 ; Lejars *et al.* 2013, 151-152).

- **Groupe Lejars III (n°22)**

Fer de forme large et trapue à pointe allongée et nervure centrale marquée (n=1).

Cette forme, apparentée au groupe Rapin IIIc, est rare sur le site de La Tène avec deux exemplaires attestés dans les collections de Bienne et de Genève (Lejars *et al.* 2013, 152-154; Anastassov 2017, n°25). Les parallèles, qui proviennent essentiellement de Gournay-Sur-Aronde (Oise, France) et d'Europe centrale, permettent de la situer entre la fin du III^e et le II^e siècle av. J.-C., soit à LT C2 (Rapin, Brunaux 1988, 133-134 ; Lejars *et al.* 2013).

- **Groupe Lejars Vc (n°23-26)**

Fer biconvexe à douille courte, base joufflue, flamme à nervure médiane marquée et pointe effilée (n=4).

Cette forme, attestée par quatre exemplaires dans la collection Schwab à Bienne, apparaît comme homogène

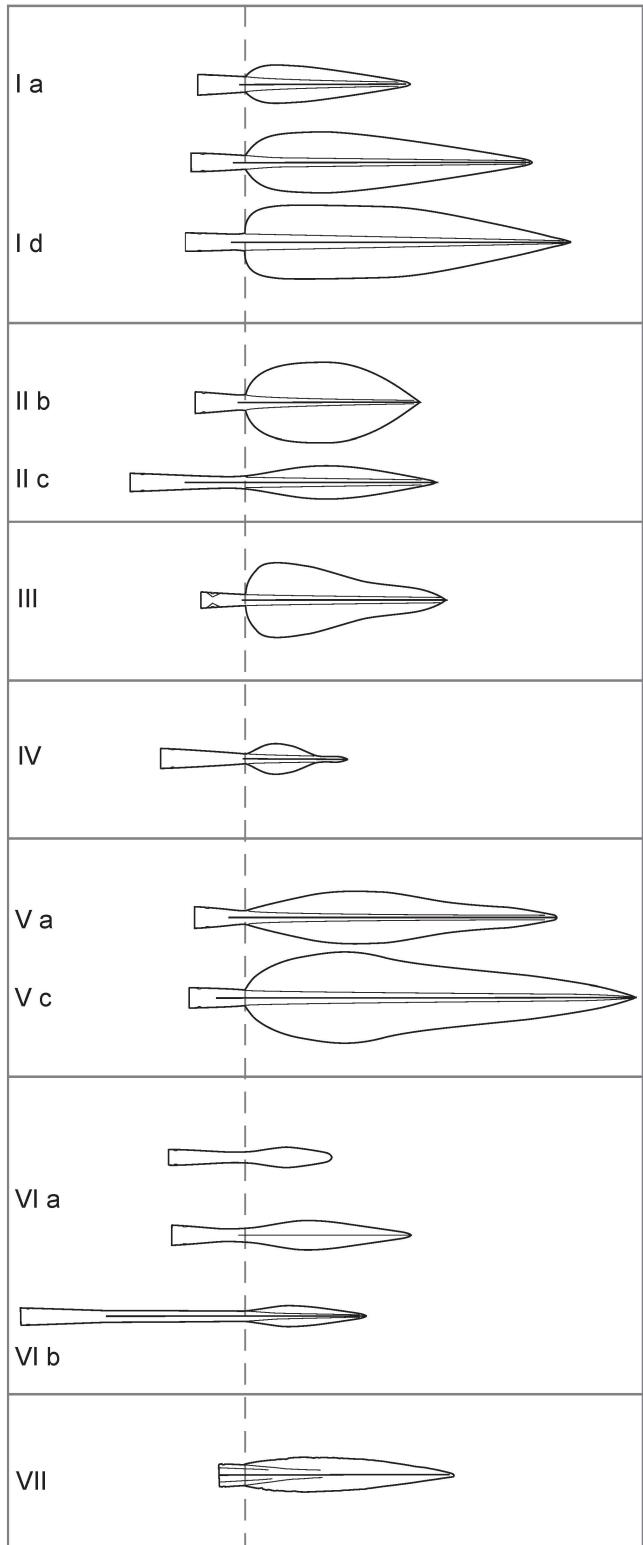


Fig. 52. Typologie des fers de lance d'après la classification de Thierry Lejars (Lejars *et al.* 2013, fig. 126).

(Lejars *et al.* 2013, 154). Elle est proche du groupe II et apparentée au groupe des « baïonnettes » défini par André Rapin (Rapin et Brunaux 1988, 124). Chronologiquement, elle peut être attribuée à la fin de LT C1, avec une période de diffusion courte qui, d'après Thierry Lejars, ne semble pas dépasser les premières décennies du II^e siècle av. J.-C. (Lejars *et al.* 2013, 154).

n°	inventaire	catégorie	type	L. tot (cm)	L. flamme (cm)	L. douille (cm)	épaisseur flamme (cm)	l. flamme (cm)	diam. douille (cm)	poids (g)	remarques
18	3145	fer de lance	Lejars Ia	24.20	14.20	10.00	0.60	3.00	1.80	118	
19	3146	fer de lance	Lejars Ia	21.20	15.60	5.60	0.60	3.60	1.80	121	
20	3147	fer de lance	Lejars Ia	18.40	13.60	4.80	0.60	4.40	2.00	-	
21	2790	fer de lance	Lejars IIc	39.20	25.00	14.20	0.60	3.60	1.80	196	présence clou, entaille sur le tranchant de la pointe
22	3144	fer de lance	Lejars III	26.40	21.00	5.40	0.60	7.00	1.80	154	présence clou et bois
23	2788	fer de lance	Lejars Vc	40.20	34.60	5.60	1.00	8.00	2.20	226	présence clou et bois, pointe écrasée
24	2789	fer de lance	Lejars Vc	24.40	17.80	6.60	0.80	5.40	1.80	139	
25	3141	fer de lance	Lejars Vc	41.40	35.20	6.20	1.00	7.60	2.20	248	présence clou
26	3142	fer de lance	Lejars Vc	38.60	33.00	5.60	0.40	8.20	1.80	212	traces de coups sur la flamme
27	3143	fer de lance	Lejars VIa	31.00	21.00	10.00	0.60	2.80	1.80	156	
28	2791	fer de lance	Lejars VIa	29.60	21.00	8.60	0.60	3.00	1.80	197	présence clou

Fig. 53. Tableau des principales mesures retenues pour l'étude des fers de lance.

• *Groupe Lejars VIa (n°27-28)*

Armatures à flamme effilée à section losangique (n=2). La douille est massive et longue. Les deux exemplaires se démarquent par leur grande taille – de près de 30 cm – qui contraste avec les petits modules qui dominent dans ce groupe (Lejars *et al.* 2013).

Ce dernier est largement attesté en Europe de l'âge du Fer au Moyen Âge, et sans véritable valeur chronologique (Rapin et Brunaux 1988, 128 ; Lejars *et al.* 2013, 155-156). Au niveau fonctionnel, il est traditionnellement associé à des pointes de javelot. Une telle attribution fonctionnelle, établie uniquement sur une base morphométrique, ne peut, toutefois, être retenue qu'avec réserve.

Déformations et marques de coups

Au total, trois fers de lance présentent des déformations et/ou des traces de coups (n°21, 23, 26).

L'exemplaire n°23 a une pointe écrasée et un profil de flamme sinusoïdal. Le n°21 présente une entaille sur le tranchant au niveau de la pointe. L'individu n°26 a reçu un coup sur la flamme qui est à l'origine de son profil sinusoïdal.

Il pourrait s'agir, dans les trois cas, de stigmates taphonomiques ou d'utilisation, sans que cela ne puisse être déterminé de manière certaine (Reich 2013 ; 2018).

Bouclier

La collection du MAN a livré un umbo de bouclier (n°29) (fig. 54-55). Il s'agit d'un exemplaire en fer à ailettes rectangulaires (L. 27 cm). La coque a une hauteur de 9.2 cm, une section de spina de 10 cm et des rebords légèrement marqués. Les rivets ne sont pas conservés.

Cet umbo correspond au type 1 de la classification de Thierry Lejars et au type IC de Gournay-sur-Aronde (Oise, France), associés à une phase avancée du LT C1 ou au LT C2 (Rapin, Brunaux 1988 ; Lejars *et al.* 2013, 165-167). Signalons qu'à La Tène ce type se présente comme rare. On peut en dénombrer six autres répartis entre les collections de Bienne (n=2), Berne (n=1) et Neuchâtel (n=2) (Vouga 1923, pl. XV, 9; pl. XVII ; Lejars *et al.* 2013, n°2907, 6944 ; Müller et Stapfer 2013, n°66).

2. Les fibules

Les fibules comptent 9 occurrences. Il s'agit d'exemplaires en fer de schéma La Tène moyenne. Leur état de conservation est très bon et toutes, à l'exception du n°34, sont complètes. Huit ont un ardillon fermé.

Leur classification typologique suit celle mise en place par Thierry Lejars pour la collection Schwab, basée sur des critères morphologiques et métriques établis sur le ressort, l'arc, le pied et le décor (Lejars *et al.* 2013, 185-202). Les variations observées sur les ressorts permettent de

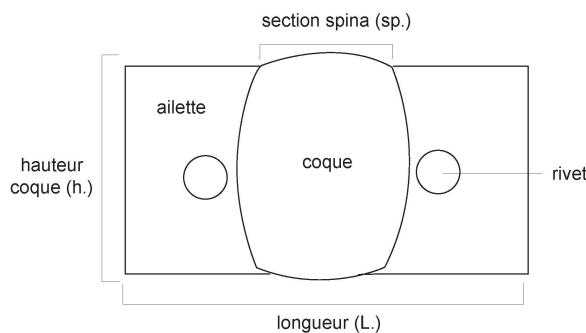
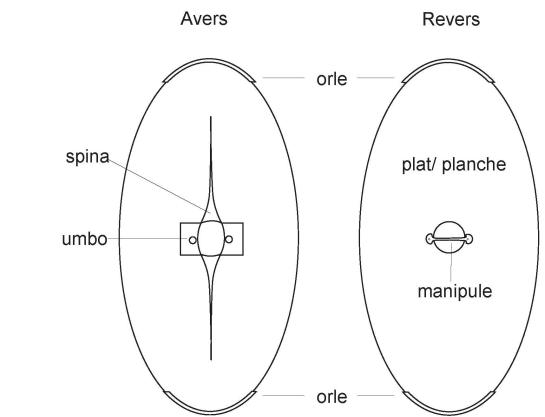


Fig. 54. Principaux termes et emplacements de mesures pour la description des différents éléments de bouclier.

définir des classes. Les variantes sont établies, quant à elles, à partir de la combinaison des types d'arc, de pied et de décor (Fig. 56-57).

Ainsi, les fibules du MAN se répartissent dans trois classes typologiques (classes 1, 3, 4) regroupant six variantes (fig. 58-61).

• *Classe 1 : Fibules à ressort court et spires larges*

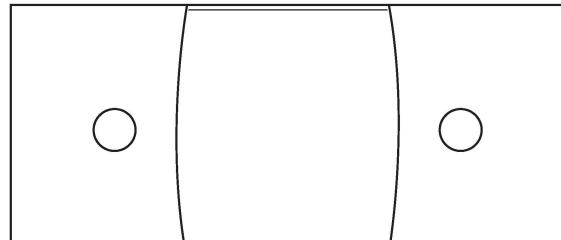
Cette classe regroupe des exemplaires à ressort court et spires larges (n=4). Deux variantes sont représentées : LTII.1220, LTII.1320. Il est à noter la prédominance des exemplaires à arc filiforme arrondi ouvert et à pied moyen sans perle décorative (LTII.1220).

Il s'agit d'une classe connue à travers huit variantes attestées dans les collections de Bienne et du Musée d'art et d'histoire de Genève (Lejars *et al.* 2013, 192-193 ; Anastassov 2017, 43).

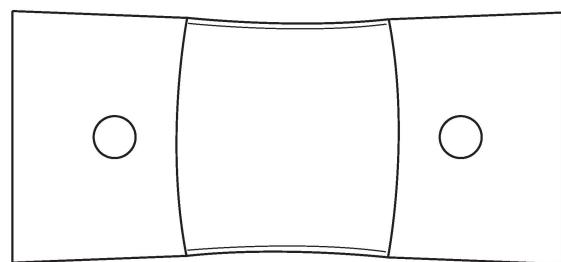
Chronologiquement, elle est située dans une phase évoluée de La Tène moyenne, entre la fin de LT C1 et le début de LT C2.

• *Classe 3 : Fibules à ressort de taille moyenne*

La classe 3 réunit des fibules à ressort de taille moyenne (n=3). Les variantes sont au nombre de deux : LTII.33--,



type 1



type 2

Fig. 55. Types d'umbos de bouclier. (Lejars *et al.* 2013, fig. 141).

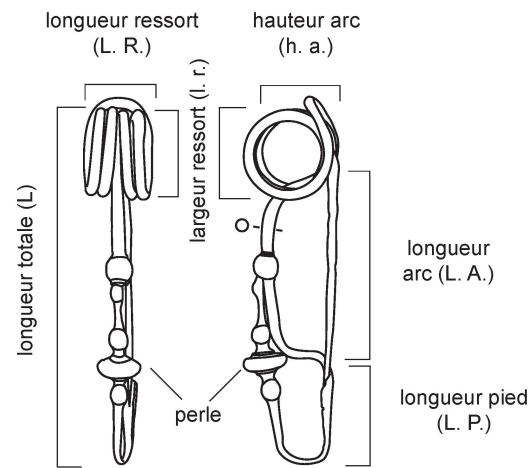


Fig. 56. Emplacement des mesures effectuées sur les fibules de schéma La Tène moyenne (code LTII).

LTII.3421. Elles se caractérisent, notamment, par la présence d'un arc quadrangulaire ou dissymétrique filiforme. L'exemplaire n°35 se démarque par une perle décorative à incrustation d'email rouge.

Cette classe est la plus répandue au sein des trouvailles de La Tène. Elle comprend un riche répertoire de 12 variantes identifiées dans les collections de Bienne et de Genève (Lejars *et al.* 2013, 194-197 ; Anastassov 2017, 44). L'attribution chronologique – de la fin LT C1 ou du début

Ressort

Longueur ressort et largeur spires

Ressort	Code
ressort court (E11 ; E22), spires larges	1
ressort court (E11 ; E22), petites spires	2
ressort taille moyenne (E33-E55), spires moyennes	3
ressort long ($\geq E66$), spires petites	4
indéterminé	-

Arc

Arc	Code
arrondi ouvert	2
quadrangulaire filiforme	3
quadrangulaire filiforme dissymétrique	4
quadrangulaire renflé sur l'arrière	5
indéterminé	-

Pied

Rapport [L. arc/ L. pied]

Pied	Code
court (>2)	1
moyen ($[0.8;2]$)	2
long (<0.8)	3
indéterminé	-

Perle (décors)

Perle	Code
sans	0
grosse perle ovale, sphérique, biconique ou discoïdale	1
petite perle globulaire	3
indéterminé	-

Fig. 57. Variables retenues pour la classification des fibules de schéma La Tène moyenne (code LTII).

CLASSE	ressort	arc	pied	perle	CODE
1	court (E11 ; E22), spires larges (1)	arrondi ouvert (2)	moyen ($[0.8;2]$) (2)	sans (0)	LTII.1220
		quadrangulaire filiforme (3)	moyen ($[0.8;2]$) (2)	sans (0)	LTII.1320
3	ressort taille moyenne (E33- E55), spires moyennes (3)	quadrangulaire filiforme (3)	indéterminé (-)	indéterminé (-)	LTII.33 - -
		quadrangulaire filiforme dissymétrique (4)	moyen ($[0.8;2]$) (2)	grosse perle ovale, sphérique, biconique ou discoïdale (1)	LTII.3421
4	ressort long ($\geq E66$), petites spires (4)	quadrangulaire filiforme (3)	moyen ($[0.8;2]$) (2)	petite perle globulaire (3)	LTII.4323
		quadrangulaire renflé sur l'arrière (5)	long (<0.8) (3)	sans (0)	LTII.4530

Fig. 58. Classification arborescente des fibules de schéma La Tène moyenne (code LTII).

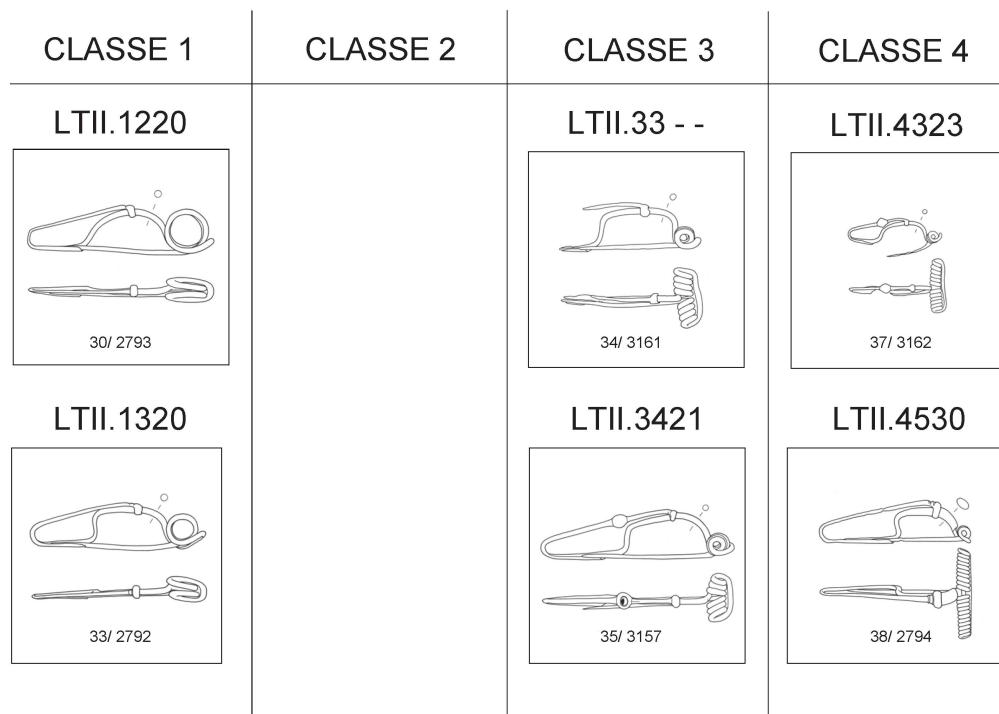


Fig. 59. Principales formes de fibules de schéma La Tène moyenne (code LTII).

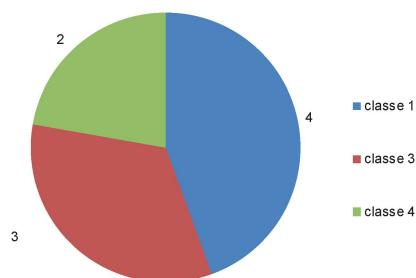


Fig. 60. Fréquences des classes de fibules (n=9).

LT C2 – repose sur près de 20 ensembles clos d'Europe centrale (Lejars *et al.* 2013).

• *Classe 4 : Fibules à ressort long*

La classe 4 regroupe des fibules à ressort long, à 12 spires ou plus (n=2). Elle compte deux variantes – LTII.4323, LTII.4530 – caractérisées par la présence d'un arc quadrangulaire filiforme ou renflé sur l'arrière.

Les deux fibules attribuées à cette classe appartiennent à des variantes absentes dans les collections de Bienne et de Genève (Lejars *et al.* 2013, 198-199; Anastassov 2017, 45). Si la fibule n°37 à perle décorative sur le pied apparaît comme un *unicum*, la n°38, à pied long (LTII.4530), est très proche des exemplaires à pied moyen attestés à Bienne et

n°	inventaire	catégorie	matière	type	L tot (cm)	L arc (cm)	L pied (cm)	h arc (cm)	ardillon fermé	poids total (g)
30	2793	fibule	fer	LTII.1220	10.1	5.3	3	2.4	VRAI	20
31	3159	fibule	fer	LTII.1220	10.4	4.7	3.6	2.3	VRAI	19
32	3160	fibule	fer	LTII.1220	7.1	3.5	2.4	2	VRAI	6
33	2792	fibule	fer	LTII.1320	9.5	4.2	3.3	2.6	VRAI	15
34	3161	fibule	fer	LTII.33--	7.7 cons.	4.1	1.8 cons.	2.3	VRAI	20
35	3157	fibule	fer	LTII.3421	10.5	4.4	4.5	2.6	VRAI	21
36	3158	fibule	fer	LTII.3421	10.2	4.5	4.2	2.6	VRAI	27
37	3162	fibule	fer	LTII.4323	5.1	2.4	1.5	1.5	FAUX	7
38	2794	fibule	fer	LTII.4530	8.3	3	4.2	1.8	VRAI	21

Fig. 61. Tableau des principales mesures retenues pour l'étude des fibules.

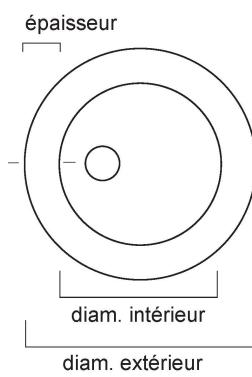


Fig. 62 Emplacement des mesures effectuées sur les anneaux.

à Genève (type 4520). De manière générale, il s'agit d'un groupe de fibules qui trouve de nombreux parallèles dans des ensembles clos datés entre la fin de LT C1 et le début de LT C2 (Lejars *et al.* 2013).

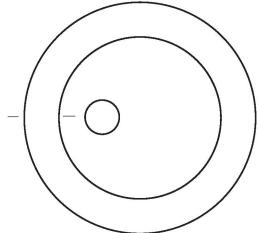
3. Les anneaux

Les anneaux comptent sept individus en fer, dont six anneaux simples et un anneau à étranglement (fig. 62-64).

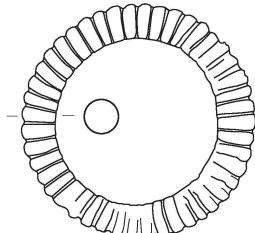
Anneaux simples

Les anneaux simples, au nombre de six, se répartissent dans quatre groupes typologiques : Lejars 1, Lejars 2, Lejars 5-6, Lejars 7A (fig. 63).

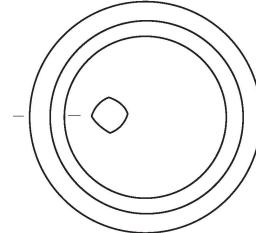
Type Lejars 1



Type Lejars 2



Type Lejars 5-6



Type Lejars 7

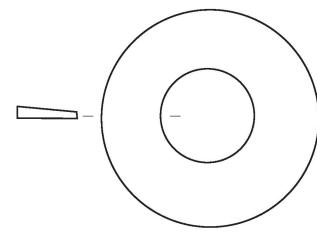


Fig. 63 Types d'anneaux simples de la collection du MAN.

n°	inventaire	catégorie	type	diam ext (cm)	diam int (cm)	ép (cm)	poids total (g)
39	3109	anneau	type 1	3.6	3.1	0.5	80
40	3163	anneau	type 1	4.7	4.1	0.6	-
41	3110	anneau	type 2	5.7	4.1	0.9	53
42	3111	anneau	type 5-6	3.6	2	0.8	-
43	3163.02	anneau	type 5-6	3.4	2.4	0.5	-
44	3165	anneau	type 7a	4	1.7	1.2/ 0.2	14
45	3165	anneau	étranglement	10.5/ 3.9	9.4/ 2.8	0.6	39

Fig. 64 Tableau des principales mesures retenues pour l'étude des anneaux simples.

de conservation des pièces (Lejars *et al.* 2013, 134-143 ; Anastassov 2017, 67). Dans tous les cas de figure, les types Lejars 5 et 6 – dont la distinction avec le type 1 est souvent difficile – constituent le groupe le plus important de la collection Schwab.

Bien qu'il soit associé parfois à des épées, ce type d'anneau apparaît avant tout comme forme ubiquiste d'un point de vue fonctionnel, spatial et chronologique.

- **Type Lejars 7A**

Anneau plat (n=1).

La section est rectangulaire à légèrement trapézoïdale. Les diamètres externe et interne sont respectivement de 4 cm et de 1.7 cm.

Il s'agit d'une forme d'anneaux liés, généralement par trois, au système de suspension de l'épée (Lejars *et al.* 2013, 140). Cette variante 7a de Thierry Lejars semble caractéristique d'une phase avancée de La Tène moyenne. Avec plus d'une quarantaine d'exemplaires à La Tène, dont plus de 20 dans la collection de Bièvre, elle forme un groupe important parmi les anneaux du site éponyme.

Anneau à étranglement

Anneau à étranglement médian, section losangique et profil arqué (n=1).

Il s'agit d'une pièce allongée, légèrement courbe, de 10.5 cm de long. Le diamètre interne des anneaux est de 2.9 cm.

Elle fait partie intégrante, comme l'a montré Thierry Lejars, du système de fixation du ceinturon sur le fourreau (Lejars *et al.* 2013, 133-134, 360). D'après les observations faites par Paul Vouga sur le fourreau MAR-16617 conservé au Laténium, elle est placée par paire, de part et d'autre du pontet (Vouga 1923, 45, pl. III.8 ; De Navarro 1972, 408-409, n°80). Rare en contexte funéraire, elle semble, en l'état des recherches, caractéristique du même horizon de la fin de LT C1.

4. La monnaie

La collection du MAN présente une seule monnaie originale (voir ci-dessus, fig. 21, et Pl. 16, 46). Il s'agit d'un potin de type La Tène (n°46) déjà publié (Allen 1973, n°111 ; Le Dantec et Olivier 2012 ; Nick 2015, 1222, fig. 317 (NE-7/2i, 1)). L'avers présente une tête à gauche à chevelure hirsute à mèches vers l'arrière ; le revers, un cheval filiforme à droite queue relevée et pieds repliés. Ce type est limité à quelques exemplaires issus du site de La Tène. Il est daté par Michael Nick du I^{er} siècle av. J.-C.

La monnaie en question fait l'objet d'un commentaire détaillé de Laurent Olivier auquel on se reportera (ce volume, p. 35-38).